

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
1^{er} juillet 2021
n° 23 / 7912^e
pages 1233 à 1280



CHRONIQUE / Acte de procédure

La clarification du régime des significations irrégulières

> Sylvain Jobert

1249

ÉDITORIAL

1233 Famille 2071, *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 1236 Droit d'auteur (communication au public) : mise en ligne sur une plateforme
- 1237 Vente (promesse unilatérale) : pas de possibilité de rétractation
- 1238 Citoyenneté européenne (décision d'éloignement) : nouveau droit de séjour
- 1243 Cannabis (huile de cannabidiol) : validité de la commercialisation en France
- 1244 Assurance-chômage (réforme) : suspension des nouvelles règles de calcul
- 1245 Cycle de conférences (Cours de cassation) : l'office du juge et le contrat

POINT DE VUE

1247 La lucidité d'une fermeté ajustée. À propos de CE, ass., 21 avr. 2021, n° 393099, *Jérôme Roux*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1254 **Chronique** : De l'art de légiférer, ou quand la loi précise que même lorsqu'il n'y a pas exhibition sexuelle... il y a exhibition sexuelle!, *Farah Safi*
- 1257 **Panorama** : Droit des majeurs protégés, *Jean-Jacques Lemouland et David Noguéro*
- 1268 **Notes** : Un arrêt sous le signe de l'exceptionnel, note sous CE 21 avr. 2021, *Thibault Douville et Hélène Gaudin*
- 1274 Un Conseil frileux, une décision inégale, une liberté chahutée, note sous Cons. const., 9 avr. 2021, *Nathalie Droin*

ENTRETIEN

1280 Mathilde Hautereau-Boutonnet
Le Code civil : un code pour l'environnement?

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires : Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET
Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juillet 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



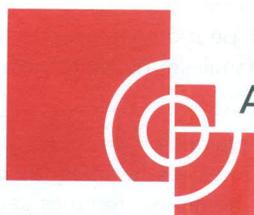
Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

1233 Famille 2071



ACTUALITÉS

1236

DROIT DES AFFAIRES

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (communication au public): mise en ligne sur une plateforme, *CJUE 22 juin 2021*
Dessin et modèle (contrefaçon): impression visuelle d'ensemble, *Com. 23 juin 2021*

1237

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (promesse unilatérale): pas de possibilité de rétractation, *Civ. 3^e, 23 juin 2021*
Victime d'infraction (recours subrogatoire): action contre l'assureur, *Civ. 2^e, 17 juin 2021*

Famille-Personne-Succession

Communauté entre époux (bien commun): nécessité de rechercher l'objet d'une indemnité, *Civ. 1^{er}, 23 juin 2021*

1238

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Citoyenneté européenne (décision d'éloignement): nouveau droit de séjour, *CJUE 22 juin 2021*
Citoyenneté européenne (décision d'éloignement): délai de détention maximal, *CJUE 22 juin 2021*
Données personnelles (infractions routières): décompte des points de pénalités, *CJUE 22 juin 2021*

1240

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Établissement d'enseignement (violence): locaux administratifs visés, *Crim. 23 juin 2021*

Procédure pénale

Mise en examen (requalification des faits): recueil des observations, *Crim. 22 juin 2021*

Terrorisme (saisie informatique): menace d'une particulière gravité, *Crim. 22 juin 2021*
Nullité de procédure (majeur protégé): point de départ du délai, *Crim. 22 juin 2021*

1242

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (garde à vue): nullité en cas d'atteinte aux droits de la personne, *Civ. 1^{er}, 23 juin 2021*
Étranger (prolongation de rétention): exécution de la mesure d'éloignement, *Civ. 1^{er}, 23 juin 2021*
Étranger (prolongation de rétention): obtention de documents de voyage, *Civ. 1^{er}, 23 juin 2021*

Santé publique

Cannabis (huile de cannabidiol): validité de la commercialisation en France, *Crim. 23 juin 2021*

1244

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

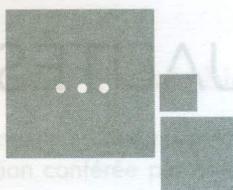
Assurance-chômage (réforme): suspension des nouvelles règles de calcul, *CE 22 juin 2021*

1244

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Arbitrage (mesure d'instruction *in futurum*): compétence du tribunal du lieu de l'exécution, *Civ. 1^{er}, 23 juin 2021*
Cycle de conférences (Cour de cassation): l'office du juge et le contrat
Profession juridique et judiciaire
Magistrat (procédure disciplinaire): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 25 juin 2021*



POINT DE VUE

1247

La lucidité d'une fermeté ajustée
À propos de CE, ass., 21 avr. 2021, n° 393099,
French Data Network
par Jérôme Roux



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1249 La clarification du régime des significations irrégulières
par Sylvain Jobert

1254 De l'art de légiférer, ou quand la loi précise que
même lorsqu'il n'y a pas exhibition sexuelle...
il y a exhibition sexuelle!
par Farah Safi

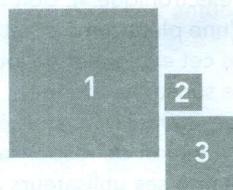
NOTES

1268 Un arrêt sous le signe de l'exceptionnel,
note sous CE 21 avr. 2021
par Thibault Douville et Hélène Gaudin

1274 Un Conseil frileux, une décision inégale,
une liberté chahutée,
note sous Cons. const., 9 avr. 2021
par Nathalie Droin

PANORAMA

1257 Droit des majeurs protégés
juin 2020 – mai 2021
par Jean-Jacques Lemouland et David Noguéro



ENTRETIEN

1280 Mathilde Hautereau-Boutonnet
Le Code civil: un code pour l'environnement ?

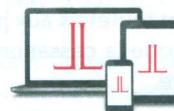
À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr